

AVENANT N°4 – MARCHE DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA COMMUNE D'ORNEX

Lot n°1 – Prestations de nettoyage courant et occasionnel des locaux et prestations occasionnelles

Pour faire suite à la notification du marché faite à l'entreprise : LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE
ZAC de Monternoz
100 rue du Thioudet
01960 PERONNAS

Par la commune d'Ornex - représentée par M. Olivier GUICHARD, Maire.

ARTICLE 1 : Objet du marché initial

Le présent marché a pour objet le nettoyage des locaux de la Commune d'Ornex.

Le lot n°1 attribué à l'entreprise LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE concerne le nettoyage courant et occasionnel des locaux et prestations occasionnelles.

ARTICLE 2 : Objet de l'avenant n°4

La commune a mis en place une nouvelle organisation de sa gestion de l'entretien de ses locaux à compter du 1^{er} octobre 2024, une partie du nettoyage des locaux sera assuré par les agents communaux.

Le présent avenant n°4 porte sur le retrait de certaines prestations de nettoyage courant à savoir la salle René Lavergne et les locaux des pompiers au rez-de-chaussée de la mairie (garage/cuisine et rangement) à compter du 1^{er} octobre 2024 ainsi que l'espace périscolaire de l'école Arc-en-ciel (rdc et 1^{er} étage) à compter du 21 octobre 2024.

ARTICLE 3 : Montant de l'avenant

Les modifications apportées à l'article 2 s'élèvent en moins-value à :

- 990,39 € HT soit 1 188,47 € TTC mensuel pour le nettoyage de la salle René Lavergne
- 5,36 € HT soit 6,43 € TTC mensuel pour le nettoyage des locaux des pompiers
- 316,60 € HT soit 379,92 € TTC mensuel et 110,60 € HT soit 132,72 € TTC pour les petites vacances pour le nettoyage de l'espace périscolaire de l'école Arc-en-ciel

ARTICLE 4 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont inchangés.

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature.

ARTICLE 5 : Conditions de l'avenant

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

À Ornex, le

LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE

Le Maire,

Olivier GUICHARD